La Loterie Romande annonce le départ à la retraite fin 2027 de son Directeur Général, Jean-Luc Moner-Banet

Jean-Luc Moner-Banet, Directeur Général de la Loterie Romande depuis 2007, a informé le Conseil d'administration de son souhait de prendre une retraite anticipée au 31 octobre 2027. Le Conseil d'administration en a pris acte et tient à lui exprimer sa reconnaissance pour son engagement et sa contribution déterminante au développement, à la modernisation et au rayonnement de l'institution au cours de ces dernières 20 années. Sous son impulsion, la Loterie Romande a opéré des transformations majeures tout en consolidant son modèle et sa mission d'utilité publique. Le Conseil d'administration a d'ores et déjà engagé le processus de recrutement de la personne qui lui succèdera.

Le Directeur Général de la Loterie Romande, Jean-Luc Moner-Banet, a fait part au Conseil d'administration de sa décision de prendre une retraite anticipée au 31 octobre 2027. Le Conseil d'administration en a pris acte et tient à saluer l'engagement et l'action de Jean-Luc Moner-Banet qui a, durant deux décennies, joué un rôle essentiel dans l'évolution et le développement de l'institution. Par sa vision stratégique, son leadership et sa détermination, il a su conduire la Loterie Romande à travers les transformations technologiques, règlementaires et sociétales du secteur des jeux d'argent, anticiper les défis et inscrire durablement la Loterie Romande dans la modernité, tout en préservant les valeurs et la mission d'utilité publique qui fondent son identité.

Sous sa direction depuis 2007, la Loterie Romande a notamment engagé sa transition numérique, avec le lancement de sa plateforme de jeux en ligne en 2010 puis de ses premières applications mobiles, tout en modernisant et diversifiant son offre de jeux de loterie et de paris sportifs. L'entrée en vigueur du nouveau cadre légal fédéral en 2019 a également constitué une étape majeure, nécessitant d'importantes adaptations de l'organisation et de ses activités. Parallèlement, la Loterie Romande a poursuivi le renforcement de ses dispositifs de protection des joueuses et des joueurs et de prévention du jeu excessif. Tout au long de ces transformations, la Loterie Romande a poursuivi avec succès sa mission fondamentale : générer des bénéfices intégralement destinés à l'utilité publique, assurant ainsi un soutien essentiel et durable au tissu associatif romand.

Société de la Loterie de la Suisse Romande
Avenue de Provence 14 • Case postale 1013 • 1001 Lausanne
Tél. +41 21 348 13 13 • loro.ch ↗

Afin d'assurer une transition harmonieuse à la tête de l'entreprise, le Conseil d'administration a décidé de lancer un processus de recrutement dès à présent. L'ouverture du poste au concours permettra de sélectionner les candidatures en vue d'une nomination dans le courant du printemps 2027, pour une prise de fonction le 1er octobre 2027.

Contact média

Service de communication
Loterie Romande
021 348 13 13
↪ rp@loro.ch

La Loterie Romande en bref

Depuis 1937, la Loterie Romande propose les jeux de loterie et les paris dans les six cantons romands, au sein d'un réseau de 2'400 points de vente partenaires ainsi qu'en ligne. L'intégralité de ses bénéfices est destinée à l'utilité publique : en 2025, 252 millions de francs ont contribué au soutien de près de 5'000 projets et associations, notamment dans les domaines de l'action sociale, de la culture, du sport, de la santé, de l'éducation et de l'environnement.